

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**16 NOVEMBRE 2017**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Décision modificative n°3  
/ 2017 – budget annexe du  
service de soins infirmiers  
à domicile**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 novembre 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 20 novembre 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 novembre 2017

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 16 novembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 9 novembre deux mille dix  
sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,  
Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,  
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame  
PEUGNET, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame CLECH,  
Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM,  
Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur  
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES,  
Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame  
LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame  
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame  
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur  
COUTANT, Madame MEUNIER, Madame CERIGHELLI\*,  
Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame  
GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES,  
Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY,  
Monsieur ROUXEL

\*Départ de Madame CERIGHELLI après le dossier 17H03

**Avait donné procuration :**

Monsieur ROUSSEAU à Monsieur PERICARD

**Secrétaire de séance :**

Madame AGUINET

**N° DE DOSSIER** : 17 H 10

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 / 2017 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Afin de permettre le financement d'un véhicule sur les reliquats de crédits non reconductibles 2014 avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé, il est proposé un virement entre chapitre de la section d'investissement comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Travaux compte D2315	- 2 360 €
Achat de matériel de transport D2182	+ 2 360 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°3 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour 2017.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

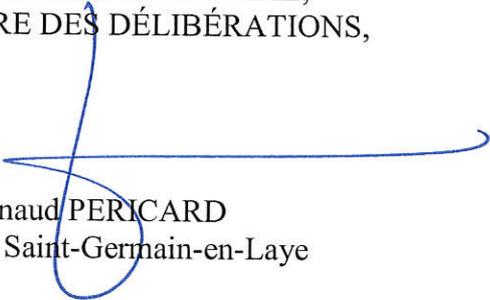
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOPTE la décision modificative n°3 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye